

Zeitschrift: Ethnologica Helvetica
Herausgeber: Schweizerische Ethnologische Gesellschaft
Band: 11 (1987)

Artikel: Analyse d'une enquête ethnolinguistique à la réunion : l'histoire d'une reproche
Autor: Alber, Jean-Luc / Carayol, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1007680>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Analyse d'une enquête ethnolinguistique à la Réunion: L'histoire d'un reproche

Les aspects collectifs des activités d'énonciation retiennent l'attention des chercheurs en sciences humaines depuis une dizaine d'années avec le développement de courants linguistiques centrés sur l'étude du discours. Si aucune véritable typologie projective des situations de communication¹ n'a encore jusqu'ici vu le jour, d'importants progrès ont déjà été réalisés dans la détermination des processus interactifs et des «stratégies» conversationnelles. En relation avec ces travaux, il convient aujourd'hui de se poser sérieusement la question des conditions de production des données en sciences humaines. La nécessité de décrire avec précision les différentes étapes qui vont de la phase initiale dite de «recueil» au produit fini, la monographie, le récit de vie, l'étude de cas etc., constitue une des interrogations essentielles sur la constitution du savoir en sciences humaines.

L'idée que le discours en situation est à l'origine de toutes les élaborations ultérieures fondées sur des opérations de recontextualisation, de transcodage et de reformulation est totalement admise actuellement. C'est donc bien d'une dynamique d'interlocution – dont il s'agit d'appréhender le type spécifique – que sont extraits et «retraités» les prétendus faits bruts des ethnosociologues. Ce faisant, l'enquête tend à devenir elle-même un objet de recherche à part entière en même temps qu'un instrument d'observation sur un domaine qui serait situé au-delà. Le magnétophone enregistrant le moindre mot, les plus infimes hésitations, est déjà, depuis peu, réputé ne restituer que la partie sonore du déroulement de l'enquête, d'où un intérêt croissant pour les moyens d'enregistrement audio-visuels, intérêt qui fait

1 On continue à opposer grossièrement les interactions qui se déroulent dans des cadres «naturels» vs institutionnels un peu comme on distingue les conversations dites «ordinaires» et les conversations formelles. Certains modèles qui prennent tout de même en compte la notion de gradation classent les situations d'interaction selon leur degré de formalisme en tenant compte notamment du lieu d'effectuation, de la distance sociale entre les interlocuteurs, de leurs status et rôles respectifs, etc. Le besoin de raffiner ces typologies paraît nécessaire avec la restriction toutefois que toute typologie a pour défaut constitutif de figer «le réel».

parfois oublier que l'utilisation de nouvelles technologies a inmanquablement pour effet d'entraîner des modifications de la situation d'observation².

Toute enquête est d'abord réponse d'un (d') informateur(s) à la demande d'un enquêteur³. La caractère d'artefact d'une telle activité de production discursive ne doit pas masquer le fait que cette relation complexe de co-énonciation n'implique pas aussi profondément l'enquêteur que l'informateur. Structurellement, la relation est de nature asymétrique. En principe, le sens des questions est univoque, l'évolution et les changements thématiques sont à l'initiative de l'enquêteur, l'exploitation et le bénéfice de l'enquête à sa solde. Son rôle est censé se limiter à un guidage distancé et orienté vers un but dont il est seul à pouvoir saisir le contenu réel. Médiateur autorisé d'une parole qu'il entend transmettre dans toute son authenticité, son inscription dans le texte passe alors pour purement technique et socialement transparente.

Cette vision trompeuse a déjà été critiquée à maintes reprises mais selon nous, seule l'analyse conversationnelle permet de lui porter «le coup de grâce». En marge de la collaboration entre les partenaires, qui garantit la possibilité même de tout entretien semi-dirigé, l'étude microscopique de protocoles d'enquête nous fait en effet découvrir un monde où la négociation est susceptible de remettre subitement en question un équilibre contractuel instable. L'enquête apparaît alors comme le relais privilégié entre le personnel et le social, sorte de lieu intermédiaire où l'intime et le privé sont rendus publics au moyen d'une mise en scène assurant le passage. Les enjeux et les attentes des partenaires étant souvent divergents, la relation enquêteur/enquêté se joue nécessairement dans un espace d'interlocution à risques où chacun peut à son tour être mis en péril.

L'objectif de cet article est de tenter de montrer, à travers l'analyse sommaire d'un entretien, que ce sont des processus de catégorisation intercommunautaire qui sont constitutifs de cette dynamique et que les attitudes

2 Il ne s'agit ici que d'une première approche que nous envisageons d'élargir par la collecte et l'analyse de séquences vidéo principalement biographiques centrées sur des phénomènes identitaires perçus comme cruciaux à la Réunion. L'analyse des traces conversationnelles (hésitations, pauses, enchaînements, interruptions etc.) et pragmatiques (modalités, actes illocutoires etc.) se limitent ici à l'essentiel. Ce faisant, il s'agit d'une version provisoire d'un travail qui sera approfondi ultérieurement. La difficulté à déterminer systématiquement la part réellement assumée par chacun conduit à opter pour une vision moins tranchée, et ce faisant plus problématique de la répartition des rôles dans tout processus d'enquête. Les récits de vie offrent sous cet aspect un champ d'études privilégié, tant il est difficile, voire souvent impossible, d'interpréter par des marques linguistiques explicites quelles sont «les voix» qui s'expriment derrière les locuteurs comme autant d'énonciateurs distincts au cours de la phase de recueil des données.

3 Les termes «informateur» et «enquêteur» sont utilisés ici faute de mieux, mais il convient de signaler leur inadéquation à leur contenu dans la relation d'échange interactionnel qui est à l'origine de la production ethnologique.

envers les manières de s'exprimer constituent en dernière analyse le critère dominant des évaluations qui l'alimentent à la Réunion.

Le cadrage de l'entretien et de la situation d'énonciation

L'entretien analysé s'est déroulé en juin 1976 à la Plaine des Grègues, village des Hauts de Saint-Joseph, dans le sud de l'île, dont la population est exclusivement blanche. L'enquêteur, Réunionnais, de *l'Atlas linguistique et ethnographique de la Réunion*, enregistre, ce soir-là, au domicile de M. et Mme R. des données lexicales et ethnographiques concernant la cuisine réunionnaise. Il est déjà tard et l'enquêteur propose à ses interlocuteurs d'en rester là et d'aller dormir:

*Bon, mesyeu é madam R., mersi
bokou... nou na mérit not
somèy se soir, in?*

Bon monsieur et madame R., merci
beaucoup... on a mérité de
bien dormir, ce soir, hein?

Mme R. initiatrice et principale protagoniste de l'épisode, qui déjà, à plusieurs reprises, avait manifesté quelques réticences à répondre aux sollicitations de l'enquêteur, lui demandant de s'exprimer dans la langue de tous les jours (en l'occurrence une variété de créole relativement proche du français):

*(...) éte un pti peu dur
pou komansé mè anfin...*

(...) ce n'était pas très facile
de commencer, mais enfin...

revient brusquement, à ce moment-là, sur cette question cruciale pour elle:

*(...) lé pa not abitud (...)
lé plu not abitud de kozé komsa...
mè vi veu ni di le gro kréol...
ni anvoy gro kréol, kas pa
la tèt (rires un peu gênés)
puisque vi veu*

(...) Ce n'est pas notre habitude (...)
ce n'est plus notre habitude de parler
comme cela...; mais vous voulez
qu'on emploie le «gros» créole...
alors, allons-y pour le «gros» créole,
franchement puisque vous le voulez.

Alors qu'elle ne dispose dans son répertoire linguistique que de la variété dite acrolectale⁴ du créole, – qu'elle essaie, au prix de quelques aménagements d'ordre lexical, de «rapprocher» du français dans les situations plus

4 Variété qui se rapproche le plus du français, terme qu'on oppose à la variété la plus éloignée, dite basilectale.

formelles (elle «tient» le téléphone public du village), – Mme R. prétend curieusement que ce n'est plus leur habitude de «causer» ainsi, reprochant implicitement à l'enquêteur de lui imposer l'usage du «gros créole» dans une situation d'entretien qui, estime-t-elle, devrait au contraire exiger l'usage d'une langue plus soignée. Les rires gênés qui accompagnent cette remarque indiquent à la fois la difficulté qu'elle éprouve à respecter la consigne de l'enquêteur et l'effort qu'elle doit fournir pour parvenir à remettre en question la répartition initiale des pouvoirs. C'est donc paradoxalement un aveu d'impuissance qui détermine ce coup de force interactionnel. Dès lors, l'enquêteur peut difficilement refuser la sollicitation de l'informatrice et, durant près d'une heure, il va se trouver contraint d'accepter un débat dont il souhaitait faire l'économie et dont il tentera, à plusieurs reprises mais sans succès, de sortir en usant de «stratégies» sinon de stratagèmes dont nous allons rapidement dégager les grandes lignes. Conscient de l'intérêt de la situation, il décide de continuer d'enregistrer.

Le point de départ de cet entretien présente donc les deux caractéristiques suivantes:

- une inversion globale de la direction de la requête; alors que l'enquêteur est là pour solliciter des données d'ordre linguistique et ethnographique et pour rester maître de l'entretien, il se trouve, à ce moment précis de l'enquête, privé de l'initiative de l'échange, ainsi que de la maîtrise thématique dont la cohésion se trouve rompue; il doit, bon gré mal gré accepter les exigences de son informatrice qui lui demande, pour ainsi dire, de lui rendre des comptes; ses tentatives, à deux reprises, de fermer l'interaction ne seront pas couronnées de succès.
- une demande de l'informatrice qui porte, non pas sur l'objet de l'enquête, sur sa thématique, mais sur la langue utilisée pour communiquer et parler du «monde». Cette rupture du principe de cohésion thématique, motivée par le désir de Mme R. de recentrer l'entretien sur les usages linguistiques et les interactions conflictuelles qu'ils sous-tendent, traduit d'emblée l'importance de l'enjeu que revêt cette question dans les représentations que s'en font les locuteurs au sein d'une situation de diglossie⁵ et de rapports intercommunautaires comme celle que présente la Réunion.

A ce tournant de l'enquête, la langue utilisée jusque là en transparence devient objet de jugements métalinguistiques et les protagonistes vont se livrer à une suite d'auto- et d'hétéro-évaluations portant sur les «parlers réunionnais».

⁵ Le terme diglossie a été introduit par Ferguson dans les années soixante pour désigner des situations de coexistence conflictuelle entre deux ou plusieurs variétés linguistiques.

La construction de la relation enquêteur/informateur(s) dans l'interaction

1. Les reproches

Mme R. relance l'entretien en déplaçant les rôles, et à propos d'un thème que l'enquêteur aurait souhaité éviter mais qu'il ne peut éluder sous peine de contrevenir aux règles de la plus élémentaire convenance. Ce dernier va donc mettre en œuvre une «stratégie» défensive dont les aspects dépendront de l'évolution de l'entretien, pour essayer sinon de reprendre l'initiative, du moins dans un premier temps de pousser son interlocutrice à s'enfermer dans quelques contradictions. Plutôt que d'essayer d'argumenter d'entrée de jeu, il pose à Mme R. deux questions «naïves» qui présupposent, la première une réponse positive, la seconde une réponse négative, en contradiction toutes les deux avec les assertions de l'informatrice:

*Zot na plu labitud de koz
gro kréol?*

On a perdu l'habitude ici de parler
le «gros» créole?

puis

*Tout i koz fransé? Tou lé
jeune de la Plaine des Grègues
i koz fransé?*

Tout le monde parle français?
Tous les jeunes de la Plaines des
Grègues parlent français?

Reprenant les premiers arguments en forme de reproche de Mme R. ces deux questions obligent celle-ci à trouver un biais pour éviter la contradiction; à la première question elle répond par une esquivé accompagnée d'un rire gêné, de plusieurs hésitations et d'une marque de concession:

*Sé paske lé jeune i koz
plu komsa... bien sur lé jeune
i koz (...) anfin i koz
fransé si vou veu bien dir*

C'est parce que les jeunes ne parlent
plus comme ça... bien sûr les
jeunes parlent (...) enfin, ils
parlent français pour ainsi dire

à la seconde question, Mme R. est contrainte de donner une réponse partiellement contradictoire avec la précédente:

*Pa tèlman tout mè na ène
bone parti kan mèm ...*

Pas exactement tous, mais une
bonne partie quand même ...

à quoi elle ajoute immédiatement:

*E pui tou lé jeune ke va
antand anou kozé un jour ...
si zot i rantan anou kozé
komsa zot i va rir...*

Et puis tous les jeunes qui un
jour nous entendent parler...
s'ils nous entendent parler comme ça,
ils vont rire...

nouveau reproche implicitement adressé à l'enquêteur.

Une analyse serrée de l'entretien permettrait de faire apparaître les variantes de ces reproches récurrents dont les plus forts sont les suivants:

- en «causant comme cela» on cautionne une situation aujourd'hui réputée dépassée et désavantageuse socialement;
- en «causant comme cela» on se coupe des jeunes et on creuse encore le fossé entre les générations (le fils de M. et Mme R. par exemple qui a fait son service militaire en Métropole parle volontiers en français);
- on enferme ainsi les gens dans une sorte de ghetto, au moment où tous les médias véhiculent à la Réunion une idéologie du développement qui émet un avis contraire. D'ailleurs, à un moment donné, l'enquêteur tente d'idéaliser la vie à la Plaine des Grègues où, dit-il, se trouve sauvegardé le charme d'antan; les informateurs, tournés vers l'idée du changement nécessaire et du progrès ne comprenant pas, au sens propre, cet argument, demandent une reformulation clarificatrice. L'enquêteur peut à juste titre, dans la logique des informateurs, être suspecté de contribuer à maintenir ces derniers dans une position idéalisée dont lui seul tire les bénéfices et à considérer de l'extérieur le sentiment de culpabilité des locuteurs créolophones qui ont honte d'une ignorance, dont se moquent les jeunes.

On peut penser que ces reproches s'adressent certes d'abord à l'enquêteur lui-même, mais par-delà sa personne, à l'institution par laquelle il est mandaté et à laquelle on ne peut justement accéder que grâce à une parfaite maîtrise du français. Les informateurs, Mme R. principalement, ne comprennent pas pourquoi un enquêteur qui représente une institution considérée comme prestigieuse et qui vient recueillir des données pour faire un livre, sollicite d'eux des comportements langagiers que cherchent à extirper l'école et les médias. Il y a là pour eux une ambiguïté qu'ils n'arrivent pas à lever comme le montrent leurs répliques. Cette incompréhension est d'autant plus grande qu'ils se font de l'institution ainsi que de la langue et de la culture dominantes une représentation homogène.

Sous ces reproches de surface se dessine le reproche fondamental: l'enquêteur et l'institution mettent en scène au lieu de contribuer à les réduire, les insuffisances linguistiques des informateurs; ils se font les révélateurs au grand jour d'une «tare» dont Mme R. beaucoup plus que son mari, supporte mal les «stigmates». Plus l'entretien avance, et plus elle personnalise son discours et expose son sentiment de culpabilité. En complète contradiction avec son assertion du début, («on ne cause plus maintenant comme cela»), elle commence par reconnaître, à la suite de son mari mais avec une beaucoup plus grande gêne que lui, que si elle devait parler français, elle «ne réussirait pas, bien sûr!». Mais loin d'en prendre son parti, et malgré les efforts que déploie l'enquêteur pour la rassurer, elle ne cesse désormais de répéter:

*Moi la ont ke mi koné
pa koz fransé!*

J'ai honte de ne pas savoir
parler français!

Ce que Mme R. reproche ainsi implicitement à l'enquêteur, c'est que, bien que Réunionnais comme elle, et par conséquent censé être apte à comprendre sa situation, disposant par ailleurs du pouvoir de la parole que lui confère l'institution qu'il représente, non seulement il ne lui soit d'aucun secours pour construire d'elle-même une image valorisante, mais encore qu'il la maintienne, peut-être à son profit, dans une position linguistique dévalorisée.

2. Le double statut de l'enquêteur dans la représentation des informateurs

M. et Mme R., cette dernière en particulier, construisent à travers l'interaction une image à deux faces de l'enquêteur. L'enquêteur est d'abord perçu comme le représentant d'une institution officielle dispensatrice du savoir et détentrice du pouvoir de la parole; à ce titre, il dispose lui aussi de ce savoir et de ce pouvoir. Ainsi, au moment où, à bout d'arguments, il tente de minimiser le reproche qui lui est adressé d'imposer le créole à ses interlocuteurs et de «gêner» Mme R. et qu'il réplique à cette dernière:

E mi parl komsa osi moi!

Mais je parle comme ça moi aussi!

Mme R. lui répond:

*Oui bien sur! vi part de
sèt fason la... mè vi koné
tout lé fason de parlé osi...
é moi mi koné pa!*

Oui, bien sûr! Vous parlez comme
ça... mais vous connaissez aussi
toutes les façons de parler...
et moi non! (ou: «vous êtes capable
de parler autrement...»)

Ce statut ambivalent que les informateurs attribuent à l'enquêteur produit chez Mme R. beaucoup plus que chez son mari, sinon de la méfiance vis à vis de l'enquêteur, du moins une sorte de gêne qui s'exprime à plusieurs reprises, tant à travers les rires gênés que les paroles de dénégation qu'elle ne cesse de produire:

*Eske ou lé jéné avek moi
parezanp se soir?*

Est-ce-que vous êtes gênés en ma
présence par exemple, ce soir?

demande l'enquêteur conscient de cela; à quoi M.R. répond le premier:

*Non... moi lé pa jéné
puisque mi splik mon ka*

Non... je ne suis pas gêné
puisque j'explique mon cas

Reprenant littéralement la réponse de son mari, Mme R. l'assortit d'une clause restrictive:

(...) *mè seulman nadfoi mo lé jéné oui bien sur!*

(...) mais seulement il arrive que je sois génée, oui bien sûr!

qu'elle ne cessera de reproduire, selon le même schéma, dans la suite de l'entretien:

Oui (ou non) bien sur mè (anfin)...

Oui (ou non) bien sûr, mais (enfin)...

C'est sans doute aussi en raison de ce statut ambivalent que revêt l'enquêteur à ses yeux que Mme R., tout en clamant sa honte de mal s'exprimer et son sentiment de profonde culpabilité, tente à maintes reprises de faire retomber sur l'enquêteur sa culpabilité en lui adressant les reproches déjà mentionnés. Il faut reconnaître qu'elle n'y réussit pas trop mal puisque l'enquêteur finit par dire:

Moi lé preske jéné d'antand azot kozé de la ont...

Je suis un peu génée de vous entendre parler de honte...

3. La dynamique de l'interaction et la «stratégie» de l'enquêteur

Notre étude de la mise en place par l'enquêteur d'une «stratégie» destinée à le «tirer honorablement d'affaire» pourrait déboucher sur une analyse conversationnelle plus précise, suivant pas à pas et minutieusement l'alternance des tours de parole et les tentatives faites par ce dernier pour retourner la situation à son avantage ou du moins enrayer la progression de l'entretien dans la thématique imposée par Mme R. Remettant à plus tard une telle analyse, nous nous contenterons ici, en prenant le risque de «casser» la dynamique conflictuelle de l'interaction, de dégager les points saillants de cette «stratégie».

– *Les tentatives de fermeture de l'entretien au moyen d'un acte de langage indirect*⁶: déjà signalée, la première de ces tentatives visait, dès l'ouverture de l'entretien, à éviter le débordement de ce dernier vers une thématique différente de celle qu'avait fixée le «pacte» d'enquête. La réplique de l'enquêteur reparaît, dans une variante, au milieu de l'entretien:

Mi kroi ki fo alé dormir

Je crois qu'il faut aller dormir

6 Sans entrer dans des détails trop techniques, nous rappèlerons qu'on oppose habituellement en pragmatique linguistique les actes de langage directs, pour désigner une action du locuteur sur son partenaire dépourvue d'atténuation, des actes de langage indirects qui eux font montre de précautions oratoires.

C'est le moment où, ayant réussi à rompre la cohésion thématique imposée par Mme R. en faisant dévier la conversation avec la collaboration involontaire de M. R. sur la vie autrefois dans les Hauts de l'île, l'enquêteur veut couper court à une tentative faite par l'informatrice pour revenir à la thématique qu'elle a choisie. Une question adressée directement à l'enquêteur par Mme R. et à laquelle ce dernier ne peut se dérober, fait échouer cette tentative.

Le troisième essai de fermeture de l'interaction est plus brutalement exprimé; c'est au moment où, quelques instants plus tard, Mme R. vient de contrecarrer l'argument déjà mentionné de l'enquêteur en lui faisant remarquer que s'il «cause aussi comme elle» il peut, lui, parler autrement, ce qui n'est pas possible pour elle. Cette fois, loin d'atténuer la formulation au moyen du modalisateur *mi kroi*, l'enquêteur, dont l'impatience augmente, coupe brutalement:

*Tou sa lé intèrésan mè mi
stop pour éséyé d alé
dormir*

Tout cela est intéressant, mais
j'arrête pour essayer d'aller
dormir

Mais se rendant compte de la brutalité de sa réplique, il ajoute pour en atténuer les effets:

*I intèrés azot de diskuté
finalman!*

Ça vous intéresse de parler
de cela finalement!

occasion pour Mme R. de faire rebondir le débat.

– *les procédures d'atténuation et de dédramatisation de la situation*: ce sont elles qui prédominent dans les répliques de l'enquêteur et qui mettent le mieux en évidence la gêne qu'il éprouve. Leur fréquence nous interdisant de les relever toutes, nous en mentionnerons simplement le contenu. Elles visent essentiellement à rassurer Mme R. sur ses aptitudes à se servir de la langue française et sur l'importance somme toute relative d'une bonne maîtrise du français dans bon nombre de situations d'interaction à la Réunion, puisque, en fin de compte, l'intercompréhension ne se trouve jamais compromise. Ainsi l'enquêteur se porte garant de l'aptitude de Mme R. à se bien faire comprendre quand elle répond au téléphone, puisqu'il l'a lui-même déjà entendue. Mais suspectant ce dernier d'une certaine condescendance, à son assertion:

*Ou èsplik aou an fransé là...
Na poin de problèm...*

Vous vous expliquez bien en français
là... sans problème...

elle réplique:

*Un demi... un demi fransé!
(rire gênés)... selon mé kapasité!*

un «demi»... un «demi» français!
... selon mes capacités!

L'enquêteur essaie ensuite de rassurer ses interlocuteurs quant à leur compréhension du français, puisqu'il écoute la radio et la télévision. Mais ici encore, alors que M. R. se contente de répondre:

Sa mi konpran un peu...

Là, je comprends un peu...

Mme R. ajoute:

*Konprand oui... mèt sé
parlé an fransé!...*

comprendre, oui, mais c'est pour
parler en français!...

L'enquêteur, évitant de relever cette réplique «glisse» vers un autre sujet. Il insiste de nouveau sur le fait qu'il n'y a jamais rupture de l'intercompréhension, mettant en avant, une fois de plus, ce qu'il a pu constater lui-même:

*Paregzanp kan le vétérinèr i
vien... li parl en fransé;
ou konpran ali!*

Par exemple, quand le vétérinaire
vient... il parle en français;
vous le comprenez!

Cette fois, c'est M. R. qui émet quelques réserves:

*Mi konpran mèt lé un peu
plu difisil*

Je le comprends, mais c'est un peu
plus difficile

Cette mise en œuvre de procédures de dédramatisation apparaît avec une particulière évidence à propos de la question de la fréquentation de l'école par les informateurs dans leur jeunesse. Alors que M. R. avoue sans aucune gêne n'être «parti» à l'école que «deux-trois» jours et justifie ce fait par la situation «malheureuse» de ses parents, Mme R. esquivait la réponse alors qu'un peu plus tard elle avouera avoir fréquenté l'école jusqu'à l'âge de treize ans.

*Sé pa si mi peu dir... moi
la ont de le dir!*

Je ne sais pas si je peux le dire;
j'ai honte de la dire!

Un long moment après, alors que l'enquêteur tente de fermer pour la deuxième fois l'interaction et propose d'aller dormir, Mme R., très habilement, fait échec à cette tentative en lui posant la question:

*Pourkoi vi voulé savoir konbien
de tan moi la frékanité lékol?*

Pouquoi voulez-vous savoir combien
de temps j'ai fréquenté l'école?

Une fois de plus, l'enquêteur n'a d'autre recours que celui d'essayer de rassurer l'informatrice par une procédure d'atténuation:

*Non... mi pozé la kestion
komsa... sété pa une kuriozité
malsène... paske mi voi ke
vi èsprim an fransé korèk*

Non... je posais la question comme ça
... ce n'était pas par curiosité malsaine...
c'est parce que je vois que vous
vous exprimez correctement en français

– *Les techniques de persuasion:* elles vont de pair avec les procédures de dédramatisation dont il est parfois malaisé de les distinguer. Ainsi l'enquêteur essaie, dans un premier temps de faire appel à la capacité d'émotion de

ses interlocuteurs en évoquant les premiers habitants de l'île; si, dit-il, on avait pu enregistrer leurs conversations,

zot i riré ou bien i sré ému?

Ils riraient ou bien ils seraient émus?

Cette capacité ne se trouve pas très fortement mobilisée puisque successivement M. puis Mme R. préfèrent évoquer les changements orientés vers l'avenir.

L'enquêteur se tourne alors vers une autre argumentation: savoir lire, savoir écrire, savoir parler français est certes utile, mais ce n'est certainement pas une preuve de supériorité intellectuelle, déclare-t-il; conscient du caractère quelque peu spécieux de cet argument, il ajoute en incise:

mè sak mi di la i angaj ke moi

mais ce que je dis là n'engage que moi

Cette tentative ne connaît pas plus de succès que la précédente puisqu'en dépit des efforts qu'il continue à fournir pour bien différencier intelligence et instruction, Mme R., de son côté, continue à les confondre.

Troisième argument de l'enquêteur: je suis capable de parler français, dit-il, mais je suis incapable de rien comprendre à l'élevage; vous n'allez pas pour cela vous moquer de moi si j'essaie d'en parler! Seul un imbécile le ferait! Ici encore Mme R. ne se laisse pas persuader:

A bien sur lu sét un inbésil...

Ah! bien sûr! ce serait un imbécile...

mè seulman...

mais seulement...

Suit une série de répliques sur le thème: rares sont les gens assez «gentils» pour ne pas se moquer.

– *les procédures d'esquive et de rupture du principe de cohésion thématique*: à deux reprises, au cours de l'entretien, l'enquêteur, incapable de venir à bout de la résistance de son interlocutrice, tente avec la complicité involontaire de M. R. beaucoup moins culpabilisé que sa femme, de modifier le thème du dialogue et d'en faire éclater, pour ainsi dire, la cohésion. Profitant de circonstances favorables, il fait dériver l'entretien vers un sujet adjacent suggéré par une réplique de ses interlocuteurs.

Ainsi, par exemple, au moment où ces derniers, parlant de leur fils, déclarent qu'il n'est pas resté «enfermé» comme eux à la Plaine de Grègues, l'enquêteur fait dévier la conversation sur la vie autrefois dans le village, vantant les charmes du «temps longtemps». M. et Mme R. ne comprenant pas très bien cette apologie du passé, il essaie alors de prolonger la digression sur l'isolement des Hauts. Mais alors que M. R. entre dans son jeu, Mme R. limite sa participation au plus faible degré d'interactivité, jusqu'au moment où elle essaie de revenir au thème qui la préoccupe, ce qui provoque, de la part de l'enquêteur, la deuxième tentative de fermeture de l'interaction.

La deuxième procédure d'esquive est mise en œuvre tout juste après, à propos de la fréquentation scolaire des informateurs. L'enquêteur fait subtilement dériver l'entretien vers le fonctionnement pratique de l'école autre-

fois, évitant ainsi une trop forte rupture du principe de cohésion thématique. Mais Mme R. ne participe, là encore, que très discrètement à la conversation, jusqu'au moment où profitant d'une occasion qui lui paraît favorable, elle tente de reprendre l'initiative. De son expérience scolaire:

*Alor pou revenir a la pratik
ke moi la u de lékol...*

Alors, pour en revenir à ma
fréquentation de l'école...

elle passe sans transition à l'expression de sa culpabilité:

*Bin, kan mi antan lé jan parlé,
kank moi na bezoin d'alé dan dé
sertin buro, moi lé chagrine de
dir ke tou le mouné la pu aprand
é ke moi... enfin... moi la
pa pu*

eh bien, quand j'entends les gens parler,
quand je suis obligée d'aller dans
les bureaux, je suis malheureuse
de me dire que tous ces gens ont pu
apprendre et que moi... enfin...
je n'ai pas pu...

Une fois de plus, l'enquêteur ne peut échapper à l'emprise de son interlocutrice.

Comme on le voit, la «stratégie» de l'enquêteur vise, dans ses différentes modalités, à euphémiser en quelque sorte l'ensemble de la relation d'interlocution, à la dédramatiser, à la banaliser, à lui ôter, sans toutefois y parvenir, tout caractère conflictuel. Cette attitude paraît figurer la conscience qu'il a des risques qu'il pourrait encourir en entrant «à fond» dans le jeu de son interlocutrice.

Conclusion

Il n'est plus très nouveau aujourd'hui d'interpréter la situation d'enquête comme un cadre spécifique d'échange interactionnel influençant la nature des données qui y sont produites. Toutefois il reste encore à démontrer systématiquement la fausseté de l'image selon laquelle des «informations factuelles», jugées dignes d'intérêt scientifique, une fois recueillies auprès d'une instance émettrice censée les détenir, circuleraient simplement à travers la médiation experte et autorisée d'un enquêteur vers une instance réceptrice passivement à l'écoute. Dire le code est un processus d'élaboration

mutuel et les entretiens semi-dirigés comme toute forme de conversation, sont le produit commun des interactants, avec la particularité d'être orientés vers un destinataire qui, bien qu'extérieur au cadre d'effectuation, le marque fortement de sa présence. Les représentations qu'en ont habituellement les participants ne se superposent pas. L'enquêteur le vit à la fois comme extérieur et intérieur à lui-même; l'informateur le devine et le construit à travers le rôle et le statut de son interlocuteur. Toute enquête est donc par nature le lieu d'une double énonciation à tel point que l'orientation du discours vers ce participant absent devient parfois repérable à des remarques qui lui sont directement adressées; ainsi, dans notre corpus, l'enquêteur lui fournit des instructions que, de leur côté, les interactants détiennent:

*I fo présizé eu... sa ki peu ét
intéresan... sé ke le fis de... de
mesyeu é de madam R. é parti an
Frans é i parl tré bien le fransé...
il a fé le sèrvis militèr
li..*

Il faut préciser, euh... ça peut être
intéressant... que le fils de... de
monsieur et madame R. est allé en
France et qu'il parle très bien le fran-
çais... Il a fait le service militaire
lui...

Ce faisant, une tension règne au sein de la situation d'enquête comme dans tout espace intermédiaire ou semi-public. Arrachés à l'anonymat, les dires qui y sont proférés sont tirés vers une destination extérieure à leur lieu d'énonciation. Dès lors le «drame» qui s'y joue pour les participants est celui d'une mise en scène dont ils sont certes les acteurs mais rarement les juges. L'informateur en est bien entendu le personnage principal. Il se livrera – aux deux sens du terme – et la prise de conscience de ce qu'il révèle peut subitement lui faire perdre la confiance qu'il avait mise dans son interlocuteur. Son sens de la structure sociale le renseigne réflexivement sur les risques symboliques qu'il encourt à manifester ainsi certains traits identitaires, dont la «manière de dire» qui constitue le rôle par excellence d'un sélecteur social.

Accusé d'être l'instigateur d'une «publication», l'enquêteur est alors pris à parti en même temps que réapparaît la méfiance intrinsèque que sa fonction inspire. Ce faisant, il perd l'initiative de l'interaction. Le reproche qui lui est adressé, l'obligeant alors à se tirer d'affaire, il tente de développer tour à tour une contre argumentation visant à persuader son détracteur de son erreur de jugement, de minimiser sa responsabilité et de rassurer son vis à vis, d'essayer d'esquiver l'attaque en changeant de sujet. Tous ces cas de figure apparaissent bien dans notre transcription mais seule la «stratégie» de minimisation obtient quelque succès en canalisant l'émotion et en évitant les débordements. Le succès relatif de cette unique «stratégie» constitue déjà à lui seul l'indice d'une interaction à évolution nulle dans laquelle chaque partenaire campe sur des positions qui reflètent des typifications propres à leur place respective dans la société réunionnaise.

Résumé

Des informations factuelles, jugées dignes d'intérêt scientifique, une fois recueillie auprès d'une instance émettrice sensée les détenir, ne circulent jamais simplement à travers la médiation experte et autorisée d'un enquêteur vers une instance réceptrice passivement à l'écoute. Un enregistrement de données lexicales et ethnographiques, chez M. et Mme R., en juin 1976 à la Plaine des Grègues, dans le sud de la Réunion, permet de le démontrer et d'analyser ce cadre spécifique d'échange interactionnel qui influence la nature des données produites.

Bibliographie

- ALBER J.L., PY B. (1986). «Vers un modèle exolingue de la communication interculturelle: interparole, coopération et conversation» dans *ETUDES DE LINGUISTIQUES APPLIQUEES* 61, pp. 78–91.
- ALBER J.L., DE PIETRO F. (1986). «Approches des phénomènes interculturels à travers l'étude de la conversation exolingue», dans *L'INTERCULTUREL EN EDUCATION ET EN SCIENCES HUMAINES, TRAVAUX DE L'UNIVERSITE DE TOULOUSE-LE MIRAIL*, Série A-Tome 36, pp. 509–518.
- ALBER J.L., OESCH-SERRA C. (à paraître). «Aspects fonctionnels des marques transcodiques et dynamique d'interaction en situation d'enquête» dans *DEUXIEME COLLOQUE SUR LE BILINGUISME*, Neuchâtel, 20–22 septembre 1984, Tübingen, Niemeyer.
- BENOIST J. (1978). «Les Mascareignes: L'île Maurice, La Réunion» dans POIRIER J. (éd.). *Ethnologie régionale II*, Paris, Encyclopédie de la Pléiade, pp. 1867–1901.
- CARAYOL M., VOGEL C. et BARAT C. (1977). *Kriké-Kraké, recueil de contes populaires réunionnais*, St-Denis, Publication de l'Institut d'Anthropologie de l'Océan Indien, 110 p.
- CARAYOL M. (1980). *Encyclopédie de la Réunion*, Vol. 6: Cultures et Traditions, St-Denis, Livres Réunion, 135 p.
- CARAYOL M. (1984). *Atlas linguistique et ethnographique de la Réunion*, Vol. 1, Paris, Editions du CNRS, 307 cartes et notices 247 p.
- CICOUREL A. V. (1979). *La Sociologie cognitive*, Paris, puf, 239 p.
- GARFINKEL H. (1967). *Studies in Ethnomethodology*, Engelwood Cliffs, Prentice-Hall.
- GUEUNIER N. (1983). «Variété linguistique et énonciation dans le récit de vie en situation interethnique», dans *Revue des Sciences Humaines* 192, pp. 105–115.
- GUMPERZ J.J. (1982). *Discourse Strategies*, Cambridge, Cambridge Univ. Press.
- LEJEUNE Ph. (1980). *Je est un autre: l'autobiographie de la littérature aux médias*, Paris, Seuil.
- SCHENKEIN J. (éd.) (1978). *Studies in the organisation of conversational interaction*, N-Y, Academic Press.
- TEDLOCK D. (1982). «Anthropological Hermeneutics and the Problem of Alphabetic Literacy», in RUBY J. (éd.). *A Crack in the Mirror: Reflexive Perspectives in Anthropology*, Philadelphia, Univ. Press.

